

A Monsieur Ali Saïb, Recteur de l'académie d'Aix Marseille,  
A Monsieur Denis Louche, Directeur régional de la DRAC,

Nous sommes enseignants en options facultatives artistiques, artistes, proviseurs de lycée, directeurs et employés de structures culturelles,

Nous exigeons le maintien et la pérennité des budgets et des subventions alloués aux options facultatives artistiques, afin de garantir le partenariat indispensable dans les classes, entre les enseignants et les artistes. La suppression des subventions de la DRAC entraînerait la fin de cette collaboration qui donne pourtant tout son sens à l'enseignement artistique. La mise en place et la généralisation des Parcours d'éducation artistique et culturelle doit se faire sur des fonds propres sans compromettre le financement des options artistiques.

Alors que le président de la République et le gouvernement font de l'éducation artistique une de leurs priorités, la DRAC PACA conditionne le financement des enseignements artistiques à la mise en place de projets fédérateurs. La démarche de projet ne peut se substituer aux exigences ni aux enjeux de l'enseignement artistique dont l'objectif est de mener, en deux ans, les élèves au baccalauréat et surtout de favoriser, grâce à la présence des artistes, une pratique effective, régulière et approfondie qui soit vraiment formatrice. L'option facultative artistique est ouverte à tous les élèves, toutes filières, toutes sections, tous niveaux confondus. Elle rayonne de fait sur l'ensemble de l'établissement et de son territoire.

Une option artistique facultative constitue un partenariat essentiel et pérenne pour les structures artistiques et culturelles : il permet un ancrage territorial, contribue à la politique d'action culturelle et participe au nécessaire élargissement des publics.

Il est pour nous impossible de comprendre et d'accepter la destruction des options artistiques facultatives alors qu'elles ont toute leur place dans les nouvelles directives. Les Parcours d'éducation artistique et culturelle doivent inclure les enseignements artistiques et non entraîner leur suppression.

#### PREMIERS SIGNATAIRES :

Marion Chopinet, professeur en option théâtre au lycée Antonin Artaud, Marseille  
Muriel Braconnier, professeur en option arts plastiques au lycée Diderot, Marseille  
Laura Abécassis, chargée des relation avec les publics, Théâtre National de la Criée, Marseille  
Bertrand Davenel, responsable de l'action artistique et culturelle, Scène Nationale du Merlan, Marseille  
Jeanne-Valérie Held, directrice Pôle public, Scène Nationale du Merlan, Marseille  
Chantal Enéa, administratrice du Théâtre Joliette-Minoterie  
Danielle Stéfan, artiste intervenante dans les options et responsable syndicale du Syndicat Français des Artistes Interprètes – CGT  
Elodie Conan, professeur en option théâtre, lycée Montgrand, Marseille  
Isabelle Rainaldi, professeur en option théâtre, lycée Artaud, Marseille  
Jacques Holzl, professeur en option arts plastiques, lycée Thiers, Marseille  
Franck Malige, professeur en option cinéma au lycée Victor Hugo, Marseille  
Isabelle Richard, professeur en option théâtre, lycée Saint-Exupéry, Marseille

Delphine Dieu, professeur en option théâtre, lycée Diderot, Marseille

William Benedetto, directeur et Amélie Lefoulon, directrice adjointe, L'Alhambra, Pôle régional d'éducation artistique et cinéma

Agnès Audiffren, comédienne intervenante dans les options

François Champeau, comédien intervenant dans les options

Laura Salina, professeur en option théâtre, lycée Marseilleveyre, Marseille

Jérôme Nicolas, professeur en option cinéma et audiovisuel, lycée Marseilleveyre, Marseille

Anne Roche Poggi, professeur en option théâtre, lycée Marseilleveyre, Marseille

Marie Neuser, professeur en option théâtre, lycée Victor Hugo, Marseille